

DIPLOMATIE Jacques Chirac a commencé une tournée des partenaires européens de la France. Après Bruxelles, Luxembourg et Athènes la semaine dernière, il est allé à Hel-

sinki, Copenhague, Stockholm et Vienne, et doit se rendre bientôt à Madrid, Lisbonne, Londres, Dublin, Rome, La Haye et Hanovre pour essayer d'assurer le succès du conseil

européen qui doit se tenir début décembre à Nice. ● **QUINZE JOURS** avant cette réunion décisive pour l'élargissement de l'Union, les points de vue français et allemands

sont encore loin d'être concordants. ● **LES TENSIONS** entre Paris et Berlin ont une cause profonde : contrairement à Helmut Kohl et à François Mitterrand, Gerhard Schröder,

Jacques Chirac et Lionel Jospin sont plus des Européens de raison que de cœur. La cohabitation empêche, par ailleurs, les Français de mener une politique européenne audacieuse.

Paris et Berlin ont du mal à trouver une position commune sur l'Europe

A la veille du sommet des 8 et 9 décembre à Nice, Jacques Chirac a commencé une tournée des pays membres de l'Union pour tenter d'assurer le succès d'un conseil décisif pour son élargissement, alors que les divergences persistent entre Français et Allemands

BERLIN

de notre envoyé spécial

Le scénario du conseil européen de Berlin, en mars 1999, est-il en train de se répéter avant la réunion de Nice (8 et 9 décembre), la France et l'Allemagne ayant échangé leurs rôles ? L'année dernière, Paris avait assuré de son plein soutien le gouvernement de Gerhard Schröder, qui assumait sa première présidence de l'Union européenne. Or les discussions avaient achoppé sur un différend franco-allemand à propos de la politique agricole commune. Au séminaire de Rambouillet, en mai, puis au sommet de Mayence en juin, les Allemands ont promis d'œuvrer au succès de la présidence française. Ils se sont engagés à défendre avec Paris une position commune pour la réforme des institutions communautaires à l'ordre du jour du conseil européen de Nice.

Or, quinze jours avant la réunion de ce conseil décisif pour l'élargissement, les points de vue français et allemands sont encore loin d'être concordants. Une rencontre tenue vendredi 24 et samedi 25 novembre, à Berlin, à l'initiative du Bureau international de liaison et de documentation (BILD) et de la Société pour la coopération supranationale, en a apporté une nouvelle fois la démonstration. Malgré

les assurances données sur l'étroite coopération entre responsables des deux pays, le fossé est manifeste. Ce qui ne veut pas dire qu'un compromis ne sera pas trouvé dans les dernières heures de la réunion de Nice, mais le résultat risque d'être plus un trompe-l'œil que l'accord ambitieux que la France souhaitait à l'origine.

Quatre points principaux, dits « reliquats » d'Amsterdam, sont à l'ordre du jour de la négociation entre les Quinze : les coopérations renforcées (la possibilité pour quelques pays membres d'aller plus loin dans l'intégration), l'extension du vote à la majorité qualifiée, la taille de la Commission de Bruxelles et la répartition des voix au Conseil européen entre les « grands » et les « petits » pays. Sur ces quatre points, il y a des divergences plus ou moins graves entre Paris et Berlin :

- sur les coopérations renforcées, le gouvernement fédéral considère que la présidence française n'a pas accordé toute l'attention qu'il méritait à un « papier » commun germano-italien ;

- sur l'extension de la majorité qualifiée à des sujets décidés encore à l'unanimité, les Allemands et les Français ne sont pas les seuls à être en désaccord, mais Berlin regrette particulièrement que Paris veuille

conserver un droit de veto pour défendre la « diversité culturelle » contre la libéralisation des échanges dans ce secteur ;

- quant à la taille de la Commission, la France - et à l'origine l'Allemagne - voulait que le nombre de commissaires soit limité à vingt et un après les prochains élargissements de l'Union. La solution pro-

de conserver un commissaire (au lieu de deux actuellement pour les « grands ») y compris avec le prochain élargissement qui pourrait concerner jusqu'à six candidats, avec un calendrier contraignant pour les réductions futures. L'Allemagne, qui courtise les « petits » pays, a une position moins nette. Elle défend toujours officiellement

De Berlin 1999 à Nice 2000...

Les Allemands ont gardé un mauvais souvenir de la première présidence européenne assumée par le tout nouveau gouvernement Schröder, au premier semestre 1999. Le chancelier voulait alors obtenir une réduction de la contribution allemande au budget communautaire qui passait par une réforme de la politique agricole commune (PAC). La France s'y était opposée, et Jacques Chirac avait expliqué à Gerhard Schröder que la vie était toujours dure pour le pays assumant la présidence de l'Union car c'est lui qui devait faire les plus grands sacrifices s'il voulait un accord. Arrivant au sommet franco-allemand de Vittel, le 10 novembre, le chancelier s'est fait un malin plaisir de rappeler au président de la République que la France, en tant que présidente, devait consentir des concessions douloureuses... si elle voulait faire du conseil européen de Nice un succès.

posée était une rotation des commissaires entre les pays membres, si bien que certains n'auraient pas eu de commissaires pendant quelques années. Les petits pays l'ont refusée. Paris parle maintenant d'un « plafonnement différé » permettant à chaque Etat membre

une Commission resserrée, « mais une grande Commission ne serait pas un drame », dit-on, à condition de renforcer les pouvoirs du président ;

- le sujet de controverse le plus aigu reste la répartition des voix, une vieille revendication fran-

çaise. Au sommet de Mayence, Français et Allemands sont tombés d'accord pour « tenir compte de manière équitable du facteur démographique » mais il est vite apparu qu'ils ne donnaient pas le même sens à cette phrase. Les premiers pensaient rétablir un équilibre aux dépens des « petits » pays, surprésentés dans le système actuel ; les seconds voulaient en profiter pour obtenir plus de voix que les autres « grands » (France, Grande-Bretagne, Italie) sous prétexte de l'arrivée de 16 millions d'Allemands de l'Est depuis la réunification. Les Français font valoir que l'égalité entre la France et l'Allemagne a toujours été un principe de base de l'intégration européenne. Les Allemands ont proposé la formule de la double majorité : un texte serait adopté s'il réunissait une majorité d'Etats et une majorité de la population européenne. Trop compliqué, dit-on à Paris, où l'on affirme qu'aucun des partenaires n'en veut. Les Allemands, au contraire, considèrent qu'une majorité s'est dégagée au sommet informel de Biarritz, en octobre, en faveur de cette idée.

Certains participants du sommet franco-allemand de Vittel (9 et 10 novembre) croient avoir compris que le chancelier Schröder a abandonné la demande allemande. D'autres pensent que la

question est toujours pendante. Les Allemands laissent entendre que la répartition des voix n'est pas pour eux une priorité et qu'ils préfèrent y renoncer plutôt que de ne pas obtenir satisfaction sur leur revendication principale : « En cas de besoin, nous pouvons trouver des majorités qui nous soient favorables avec le système actuel, dit un diplomate. Nous avons suffisamment de bonnes relations avec tout le monde, et notamment avec les "petits" que nous avons toujours soutenus. »

Quoi qu'il en soit, Berlin ne fera pas de concession sans contrepartie. L'une d'elles pourrait être le soutien de la France à la reconnaissance de l'allemand comme langue officielle de l'Union, avec le français et l'anglais. Paris pourrait aussi accepter, au conseil européen de Nice, la convocation d'une nouvelle conférence intergouvernementale (CIG) pour 2004. Cette future négociation serait chargée de doter l'UE d'une Constitution. C'est une de ces idées allemandes sur l'avenir dont le ministre français des affaires européennes, Pierre Moscovici, vient de dénoncer les « effets pervers »... sur la négociation de Nice.